



<http://amopa54.fr>

Parution en avril 2024

<https://amopa54.blogspot.com>

La lettre

Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académiques de Meurthe-et-Moselle

Chères amies, chers amis Amopaliens,

Voici le compte rendu de l'Assemblée générale de la section 54 de l'AMOPA qui s'est tenue le mercredi 27 mars 2024 dans l'amphithéâtre de la Présidence de l'Université de Lorraine.

Après l'arrivée des adhérents de l'AMOPA 54, Henri BAN, Président de l'AMOPA 54, ouvre l'Assemblée générale.



Mesdames et Messieurs en vos noms et fonctions,
Mesdames et Messieurs les adhérents et sympathisants,
Mesdames et Messieurs, chers amis,

C'est avec plaisir que je vous retrouve en Assemblée générale, dans un lieu que nous n'avons pas l'habitude de fréquenter, mais il nous est apparu important de le choisir alors que nous nous rapprochons de l'Université en renouvelant les contacts qui s'étaient peu à peu distendus ces dernières années. Je tiens à vous remercier de votre présence qui prouve, une nouvelle fois, votre attachement à notre association.

Permettez-moi d'abord de remercier en notre nom à tous, Madame Hélène BOULANGER, présidente de l'Université de Lorraine, qui a mis gracieusement à notre disposition ses locaux suite à la demande de notre collègue Michel ROBERT, professeur émérite. Madame BOULANGER, retenue par ses nombreuses tâches, ne pourra pas nous honorer de sa présence ce matin.

Madame Michèle DUJANY, présidente nationale de l'AMOPA, elle aussi prise par ailleurs, ne sera pas non plus des nôtres ce matin. Monsieur Richard LAGANIER, recteur de la région académique Grand Est, recteur de l'académie de Nancy-Metz, chancelier des universités, ne peut être présent, de même que Monsieur Emmanuel BOUREL, Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale de Meurthe-et-Moselle, retenu par d'autres obligations. Monsieur LUSCAN son adjoint, rencontré lors de la dernière AG des DDEN, m'a fait part d'un agenda hyper-chargé et regrette de ne pouvoir être parmi nous.

Cette année encore, plusieurs de nos amis présidents des autres sections de l'Académie, voire de la Région, sont retenus par d'autres événements ou empêchés par leur état de santé ce jour et nous prient de bien vouloir les excuser. Je pense à Annie BEDMAREK, présidente de la Meuse, qui n'est plus en capacité de se déplacer seule, à Jean-Louis LECOQ et à Françoise HUSER de la Moselle. Tout à l'heure, les présidents présents et les représentants des associations amies auront la parole.

L'an dernier à la même époque, je vous faisais part de l'absence de nos amis René ZAMBETTI qui avait dû, à son grand regret, cesser ses fonctions et de Colette PARISEL, hospitalisée. Nous avons eu la peine et la douleur de les accompagner une dernière fois, le 19 mai pour René et le 14 juin pour Colette. Comme j'ai pu l'écrire dans « *La Lettre* », ces départs nous ont profondément marqués et leur souvenir est très présent.

Je vous propose en leur mémoire, un moment de recueillement auquel nous associerons tous nos autres amis qui nous ont quittés. Pensons aussi à ceux qui sont actuellement en souffrance et qui ne peuvent être présents.

Je vous remercie.

Je laisse la parole à Michel ROBERT pour une communication.

Michel ROBERT explique le choix de l'amphithéâtre de la Présidence de l'Université de Lorraine, dans le souci de renforcer les liens avec cette structure. Il souhaite également que l'AMOPA 54 parvienne à fédérer les autres départements du Grand-Est ou du moins de la Lorraine pour un travail collégial qui s'avérerait certainement fructueux.

Toutefois, il exprime ses regrets de ne pouvoir poursuivre sa tâche dans le cadre du Comité exécutif de l'AMOPA 54, étant engagé à Saint-Dié, ville où il réside.

La parole est reprise par Henri BAN pour une présentation du déroulé de l'Assemblée générale, présenté sur un diaporama visible de tous, préparé par Jean-Bernard MILLIÈRE que Henri BAN remercie pour son travail.

L'assemblée générale se déroulera ainsi :

- Approbation du compte rendu de l'AG 2023. Le compte rendu est adopté à l'unanimité ;
- Présentation des membres du Bureau et du Comité consultatif ;
- Activités 2023 et perspectives 2024 ;
- Bilan financier ;
- Rapport des vérificateurs aux comptes ;
- Rapport moral et d'orientation ;
- Interventions des différents partenaires présidents, ALS, DDEN, MJS, ONM, des personnalités invitées et du Président d'honneur de l'AMOPA 54.

Activités 2023 et perspectives 2024

Après la présentation des membres du Bureau et du Comité consultatif, Michel ROBERT prend la parole pour décrire les différentes actions auxquelles il a pris part.

En premier lieu, l'**Action sociétale COL**, un projet qui consiste à proposer aux différents lycées de Meurthe-et-Moselle une aide à l'orientation des élèves de Terminale puis des élèves de Première, prodiguée par des adhérents de l'AMOPA compétents et volontaires.

Des questionnaires ont été proposés aux élèves de classe de Terminale de différents lycées qui ont permis de préciser quels sont leurs espoirs, leurs connaissances et leurs craintes en matière d'orientation. Il s'avère que 50 % des élèves sont assez sûrs d'eux en ce qui concerne leur projet d'études et que 50 % sont dubitatifs.

Toutefois, l'étape Eduscol arrivant très tôt au cours de l'année de Terminale, il a été décidé que cette action serait proposée plutôt en classe de Première. Pour l'instant trois lycées ont répondu à cette sollicitation, Chopin à Nancy, Baumont à St Dié et Jean Lurçat à Bruyères ; des débuts timides, bien en deçà de nos attentes et nous envisagerons la suite à donner à cette action.

Ensuite le projet **Arts et Maths** destiné aux élèves des classes maternelles, des écoles primaires, des collèges et des lycées. Il s'agit de réaliser une production plastique après avoir étudié une réalisation d'un grand peintre contemporain.

En 2023, fut proposée une œuvre de Victor VASARELY, plasticien hongrois : un élève de CE2, de l'école élémentaire François Villon à Neuves-Maisons, obtint le 1^{er} prix national. Cette année, cette même école a participé à ce concours dont la réalisation devait s'inspirer d'une œuvre d'Auguste HERBIN, praticien de l'abstraction. Une création fut retenue pour son envoi au niveau national.

Michel ROBERT a également œuvré au rapprochement des liens entre l'AMOPA 54 et l'Université de Lorraine ; en 2023, une bourse de 200 € a été attribuée à une étudiante de cette université.

Michèle PROTOIS prend ensuite la parole pour présenter les différents projets qu'elle dirige et auxquels elle prend une part active.

Concours Plaisir d'écrire : un travail d'écriture est proposé aux élèves, du CM2 à la Terminale, sous la responsabilité de leur professeur. Il prend la forme d'un poème, d'une jeune nouvelle ou d'un sujet d'expression écrite imposé.



L'année dernière, comme encore cette année, le jury a remarqué une certaine tristesse parfois teintée d'idées sombres ou même violentes dans les œuvres : cet aspect, quelque peu inquiétant à souligner, est rapporté aux responsables des enfants, professeurs et parents.

En 2024, 140 copies ont été adressées au jury 54 (l'année dernière 98). Michèle se réjouit de ce progrès tant les points positifs générés par ce genre d'exercice sont nombreux. Ecrire, c'est s'ouvrir aux autres, toucher les cœurs, se procurer la joie de voir les autres intéressés et émus par ses mots, partager des émotions, et donc, prendre confiance en soi.

Michèle PROTOIS se déplace dans les établissements, accompagnée par Claude FLACZYNSKI ou par Dominique DUBAUX pour féliciter les lauréats et leur remettre leur prix consistant le plus souvent en bons d'achat Fnac.

La Malgrange, collège Montaigu, lycée Varoquaux, collège Croix de Metz et lycées Majorelle de Toul et Alfred Mézières de Longwy, école de Neuves-Maisons ; nombreux sont les établissements qui participent à ce concours.

Michèle PROTOIS lit ensuite à l'assemblée deux poèmes particulièrement intéressants :

« *Cours petite étoile* », élève de CM1 ;

« *L'Insaisissable* », élève de seconde.

D'autres prix ont été attribués en 2023 et le seront également en 2024 dans les semaines à venir.

- **Prix « Caroline AIGLE »** : ce prix a été remis le 11 avril 2023 et sera remis le 13 avril 2024 dans les locaux de Polytech par Michèle PROTOIS et Dominique DUBAUX. Plus de 250 élèves, en 2024, ont participé à ce concours destiné à promouvoir l'ambition des jeunes filles pour les études scientifiques.



- **Prix de l'Éducation citoyenne** : il est attribué en collaboration avec deux autres associations Jeunesse et Sports et Ordre National du Mérite.

Ce prix revient à des projets d'action citoyenne : la lutte contre le harcèlement ou un moyen de faire participer ou aider des élèves isolés dans la cour, ou encore la rédaction d'un Mémoire concernant la Résistance, etc... Les lauréats sont reçus en Préfecture et sont récompensés en bons d'achat Fnac.

Ensuite Michèle PROTOIS expose **les différentes attributions d'aides aux écoles primaires pour des classes de découverte ou des classes culturelles ou artistiques.**

En 2023, 11 projets ont été retenus ; cette année, également 11 projets émanant de Frouard, Vézelize, Pont-à-Mousson, Laneuveville-devant-Nancy. Ils peuvent également postuler auprès d'autres associations comme les Anciens Normaliens ou les DDEN.

Autres Activités en 2023

Henri BAN évoque les différentes activités des adhérents durant cette année 2023 :

- le traditionnel repas de cohésion qui a réuni 40 convives au lycée Stanislas en février 2023 ;
- la conférence « *La Lorraine des couleurs* » par Jean Pierre HUSSON en novembre 2023 ;
- le Congrès international de Genève les 12, 13 et 14 mai 2023 auquel Henri BAN a participé et qui a vu un changement de présidence nationale, assurée maintenant par Madame DUJANY ;
- la visite du château de Cirey-sur-Blaise en liaison avec une conférence sur Madame du Châtelet. Cette journée s'est terminée par la visite de Colombey-Les-Deux-Eglises et du Mémorial Charles de Gaulle pour ceux qui le souhaitaient.

Bilan financier présenté par Claude LAVICKA

Le rapport financier de notre section 54 comprend deux parties : d'un côté la « Vie associative » qui regroupe la gestion de notre association et les activités proposées à nos membres, de l'autre « Les actions reconnues d'utilité publique » (ARUP) qui concernent la promotion et la défense de la langue française, les actions organisées en faveur de la jeunesse.

Fonctionnement de la vie associative

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Manifestations		Manifestations	
Réunions amicales	1908,00	Réunions amicales	2010,00
Voyages		Voyages	
Voyages d'une journée	855,00	Voyages d'une journée	855,00
Frais de gestion et de bureau			
Fournitures de bureau	157,79	Quote-Part Membres, N° 1	1075,50
Frais AG	108,91	Quote-Part Membres, N° 2	781,87
Internet	71,86	Quote-part sympathisants	524,00*
Gerbes	180,00		
Charges financières	77,10	Produits financiers	225,28
TOTAL Charges	3358,66	TOTAL Produits	5471,65
SOLDE DE FONCTIONNEMENT 2 112,99		* dont 70 € de dons de sympathisants	

Pour le bilan financier de la « Vie associative », il est à noter que la vie associative 2023 est restée affectée par la Covid-19, notamment pour les voyages et les sorties d'une journée.

Frais d'AG de 108,91 € qui comprennent l'accueil et les frais de gestion. Gerbes pour 180,00 € ; il s'agit du décès de deux membres du bureau ayant rendu des services importants à l'association.

Il convient de se souvenir que nous sommes accueillis, gracieusement, lors de nos réunions de bureau, nos réunions de travail "jeunesse", les comités consultatifs au Crous de Saurupt. Nous pouvons donc considérer toutes ces actions comme du mécénat à notre bénéfice.

Fonctionnement de l'ARUP

DEPENSES	MONTANT	RECETTES	MONTANT
Actions en faveur de la culture et de la langue française		Dons membres	
Frais divers	133,45		75,00
Actions en faveur de la jeunesse			
Éducation citoyenne	150,00	Éducation citoyenne 2022	178,55
Bons Écoles, Collèges, Lycées	1150,00	Mécénat	50,00
Prix Caroline AIGLE	150,00		
TOTAUX	2938,45	TOTAUX	303,55
SOLDE DE FONCTIONNEMENT - 2 634,90			

Les dons des membres (75,00 €) et des sympathisants (70,00 €), soit 145,00 €, sont directement affectés en totalité aux actions reconnues d'utilité publique (ARUP). Les dons des sympathisants suivent une voie particulière car ils sont versés à Paris puis reversés dans la quote-part. Ces dons nous permettent de financer, en partie, nos actions.

Pour le bilan financier des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP), les participations à des actions en faveur de la culture et de la langue française se sont élevées à 2 938,45 € : 1 488,45€ pour la défense de la langue française, 1 150,00 € d'aide à projet pour les écoles, collèges et lycées et 150,00 € pour le prix « Caroline AIGLE ». La somme pour l'Éducation citoyenne, de 150,00 €, concerne le solde de 2022. Enfin une des deux associations partenaires nous a remboursé sa part de 178,55 € en 2023, l'autre pas encore.

Trésorerie nette disponible au 31 décembre 2023

Compte Placement	11 264,00 €
Compte courant	9 687,44 €
Chèques non débités	- 522,00 €
Situation réelle du Compte courant	9 165,44 €
Situation réelle au 31/12/2023	20429,44 €

Le solde des Actions reconnues d'utilité publique (ARUP) soit -2 634,90 € est compensé en partie par l'excédent de la vie associative 2 112,99 €.

Le résultat 2023 est déficitaire de - 521,91 €.

Notre trésorerie, au 31 décembre 2023, est de 20 429,44 €, compte tenu de chèques, pour un montant total de 522,00 €, non débités au 31 décembre 2023.

Je reste à votre disposition pour tout renseignement complémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Bilan moral présenté par Henri BAN

Comme vous avez pu le constater dans la présentation du rapport d'activités, nous avons repris un rythme normal dans notre fonctionnement, et en particulier dans les domaines relatifs à la défense de la langue française mais les difficultés ne sont malheureusement pas toutes écartées. J'ai eu l'occasion d'attirer votre attention dans les différents « Mot du président » de *La Lettre*.

Comment pouvons-nous attirer de nouveaux adhérents ? Cette question concerne tout le monde associatif ; les adhérents sont moins nombreux ce qui a pour effet une participation moindre dans nos manifestations et plus de difficultés à en créer de nouvelles ; peu de nouveaux adhérents, que nous sommes heureux d'accueillir, et quelques « non renouvellements » font que notre nombre d'adhérents stagne ; notre « zone blanche » du Pays Haut persiste... Alors que faire ? Répondons-nous à leurs attentes ? Nous espérons toujours progresser dans ce domaine, mais les résultats ne sont pas encore remarquables ! J'ai eu le plaisir de participer aux deux cérémonies de remise des

diplômes faites par Monsieur le Recteur, ce sont plus de 60 récipiendaires qui étaient présents...mais pas une seule adhésion.

De même au niveau de notre Comité consultatif, nous rencontrons des difficultés à attirer de nouveaux volontaires et les départs ne sont pas tout de suite comblés. Il est vrai que cette situation est quelque peu générale dans le monde associatif et nous ne faisons pas exception.

J'ai lancé à plusieurs reprises un appel aux bonnes volontés des uns et des autres, mais le retour n'est guère probant. Le Comité consultatif n'est pas au complet, il en est de même pour son bureau, dont les membres qui le composent arrivent les uns après les autres au terme de leurs mandats...personne pour les remplacer. Les problèmes soulevés lors de notre dernière AG de TOUL n'ont pas été résolus et je crains qu'ils ne s'amplifient... Alors nous cherchons des solutions, nous trouvons des palliatifs, mais ce n'est pas suffisant, les bonnes volontés s'épuisent. Je lance un nouvel appel à candidature...de nouvelles têtes seraient les bienvenues... Certes les jurys des différents concours ont été un peu renouvelés, mais un effort supplémentaire nous rendrait plus confiants en l'avenir.

Je tiens à remercier à nouveau Claude, Jean-Bernard, Michèle et Michel qui dans l'urgence font tout leur possible pour mener à bien nos actions et rester en contact avec vous tous afin que vous soyez avertis en temps utile de nos actions.

Cependant, au-delà de ce constat peu réjouissant, nous pouvons nous montrer satisfaits de la mission accomplie.

Premier volet de notre engagement, la défense de la langue française par le biais des concours

Les activités traditionnelles se portent bien. Les concours ont connu un certain succès pour le millésime 2024 et nous avons eu plus de 135 copies à examiner allant du CM 1 à la Terminale...d'un niveau tout à fait satisfaisant ce qui laisse augurer une bonne progression pour la prochaine édition. Ces concours accueillent quelques nouveaux établissements secondaires et des résultats très encourageants sont à noter ...Encore une fois, Michèle PROTOIS a eu bien du travail pour mettre en place une organisation impeccable et Jean-François GÉRONIMUS lui a apporté une aide bienvenue pour établir les différents tableaux de notation et de résultats.

De la même façon, nous avons entrepris de tisser des liens avec l'Université et une rencontre avec Madame la Présidente de l'Université de Lorraine nous a permis de renouer ces liens avec l'Enseignement Supérieur et de relancer l'opération « bourses pour les étudiants ». De même les élèves de l'IUT Charlemagne nous ont sollicités pour être leur partenaire dans une opération de défense de la langue française.

Comme vous pouvez le constater, un petit rayon de soleil vient nous réconforter et nous sommes présents sur un bon nombre de « chantiers » ; nous vous proposons de les maintenir avec l'espoir d'y apporter plus de plaisir encore.

Second volet de notre engagement, agir pour nos adhérents

Nous poursuivrons nos actions à destination de vous, nos adhérents. La pandémie a laissé des traces dans nos habitudes avec un repli sur soi et une nouvelle demande. Nous ne souhaitons plus, pour l'instant, organiser des voyages longue distance qui ne correspondent plus aux désirs ; notre population vieillit et les déplacements sont plus difficiles. Pour cette année nous avons proposé un voyage d'une semaine en Périgord avec un seul hôtel. Nous cherchons pour 2025 une destination similaire en France et nous vous la proposerons à la rentrée.

Nous envisageons de vous proposer un autre type de sortie sur une journée, à voir en lien avec une autre association comme nous l'avons fait en 2023. Le cycle des conférences devrait reprendre, en particulier après la rentrée de septembre, et nous réfléchissons à vous proposer un autre moment convivial autour d'un repas en plus du traditionnel repas de cohésion en janvier/février. De même, la manifestation « *Les Amopaliens ont du talent* » reste un projet à concrétiser.

Nous avons besoin de vos avis, n'hésitez pas à nous faire des propositions qui nous permettront de poursuivre nos actions dans les objectifs :

- de contribuer au rayonnement et au prestige de l'Ordre des Palmes Académiques ;
- de contribuer au développement de l'action éducative en faveur de la jeunesse ;
- de défendre et promouvoir la langue française ;
- d'organiser des réunions et des manifestations littéraires, artistiques destinées à entretenir des liens de convivialité et des relations amicales entre nos adhérents ;
- de développer la solidarité ;
- de défendre l'école de la République et ses valeurs fondamentales de Liberté, de Solidarité, de Fraternité et de Laïcité.

Le travail nous attend encore et toujours. Je tiens à nouveau à remercier les membres du Comité consultatif de tout le travail fourni, c'est la vie de notre association, souhaitons qu'elle connaisse la réussite.

Je vous remercie de votre attention et sachez que nous sommes toujours à votre service.

Interventions des personnalités invitées

- **Madame la Présidente de la section AMOPA de la Marne**



Madame Noëlle MANZONI exprime ses remerciements pour cette invitation à participer à l'AG de l'AMOPA 54 et sa satisfaction d'avoir entendu et pu apprécier les différentes activités et missions de la section Meurthe-et-mosellane.

Elle exprime également les excuses de Nicole BAUCHET qui n'a plus la possibilité de se déplacer facilement et qui lui a laissé la présidence.

Madame Noëlle MANZONI a pris beaucoup de plaisir à écouter Michèle PROTOIS et compte bien s'inspirer de sa façon de faire dans sa manière de traiter les concours. Elle apprécie surtout le fait de se déplacer dans les établissements pour remettre les prix aux lauréats, ce qui permet de promouvoir l'AMOPA auprès des établissements, professeurs et élèves.

Plaisir d'écrire et de dire, Arts et maths sont les concours proposés aux élèves de la Marne et ce dernier suscite un véritable engouement de la part des élèves depuis la maternelle jusqu'au lycée.

On retrouve dans leurs productions, nouvelles et poèmes, les préoccupations déjà évoquées par Michèle PROTOIS.

Les voyages et sorties sont également limités, les difficultés rencontrées dans la Marne sont identiques à celles de la Meurthe-et-Moselle.

- **Monsieur Gérard MICHEL, Président de l'AMOPA des Vosges**



Après l'expression de remerciements, Monsieur Gérard MICHEL constate que les préoccupations des différentes sections sont les mêmes : usure et vieillissement des associations, réduction du nombre de promus partout, beaucoup de retraités et très peu d'actifs, telles sont les difficultés rencontrées.

Toutefois le nombre d'adhérents s'est accru cette année dans les Vosges, ce que montre la gestion choisie, l'option 3 qui permet de tout gérer et de constater immédiatement les progrès.

Une question reste : comment faire vivre nos associations et favoriser la convivialité entre nos adhérents ?

Sorties et conférences traitant de sujets actuels, s'associer à d'autres structures, d'autres associations ou autres organismes. Ainsi l'AMOPA des Vosges a fait appel à la Chambre d'Agriculture et aux services départementaux de secours pour une conférence sur la forêt vosgienne et les moyens de lutter contre les feux de forêts.

- **Madame Geneviève GABRIEL, Vice-présidente de l'Ordre National du Mérite**



Madame Geneviève GABRIEL constate les mêmes difficultés dans l'Association de l'Ordre National du Mérite : baisse du nombre d'adhérents, impossibilité de programmer un voyage,....

Toutefois priorité est donnée aux actions permettant de valoriser l'Association : AG prévue le 27 avril 2024, conférences diverses, une à venir sur l'Intelligence artificielle, prix de la Solidarité,...

- **Monsieur Pascal BERNARD au nom de Jeunesse et Sports et Engagement Associatif**



Après ses remerciements, Monsieur Pascal BERNARD exprime les mêmes soucis de recrutement et de motivation. Des solutions existent certainement, par exemple au sein des régions se faire remettre les listings des médaillés et les solliciter individuellement.

« Chacun doit y prendre sa part » ajoute-t-il.

- **Monsieur Georges MAYEUR, Président de l'Association des Anciens Normaliens**



Monsieur MAYEUR fait observer que le recrutement de leur association est tari depuis 1996 après la disparition des Écoles Normales, remplacées par les IUFM (loi Jospin 1989), eux-mêmes remplacés en 2015 par l'ESPE, appelés en 2019 INSPÉ (Instituts nationaux supérieurs du professorat et de l'éducation).

Cependant l'association est restée ouverte aux étudiants que l'on invite à prendre un parrain parmi les anciens Normaliens.

Elle s'intéresse particulièrement à la Défense de la Langue Française ; ainsi des prix sont remis aux personnes présentant un Mémoire dans une bonne forme française. Elle offre également son appui aux projets d'écoles, 150 € sont attribués à des projets culturels ou artistiques. Elle exige alors un compte rendu de la part des élèves, ce qui permet de fortifier là encore leurs compétences en langue écrite et orale.

- **Monsieur Claude RICHARD, représentant des DDEN (en remplacement de Monsieur Jean-Louis BILLOT, nouveau président excusé)**



Monsieur Claude RICHARD fait surtout appel aux bonnes volontés qui souhaiteraient intégrer les DDEN, car les demandes de la part d'écoles élémentaires sont nombreuses. La présence d'un représentant DDEN aux conseils d'écoles est bien appréciée pour le lien qu'il crée entre les différents acteurs des écoles.

- **Monsieur Pierre PICHEREAU, Président d'honneur de l'AMOPA 54**



Monsieur Pierre PICHEREAU a particulièrement apprécié cette Assemblée fructueuse en de nombreux domaines. Malheureusement des points négatifs existent non seulement au niveau régional concernant le nombre d'adhérents, mais aussi au niveau national qui connaît des difficultés financières.

Mais il faut se réjouir des succès régionaux : le bilan des concours est particulièrement positif, le prix « « Caroline AIGLE » existe depuis 15 ans et il continue, l'aide aux écoles ne faiblit pas et est particulièrement utile, associée à d'autres aides d'associations partenaires.

Monsieur Pierre PICHEREAU exprime ses félicitations à Michèle PROTOIS qui œuvre sans compter au service des élèves, des écoles et de l'AMOPA. Par sa présence, ses actions, ses déplacements, elle participe à la promotion de l'Association.

Ses remerciements sont également adressés à tous les membres du Bureau et du Comité consultatif.

C'est sur ces mots que se termine l'Assemblée générale de l'AMOPA 54 à 12 h 35.

Directeur de la publication :
Michèle DUJANY, Présidente nationale de l'AMOPA
Rédacteur en chef : n° ISSN 2971-4125
Henri BAN, Président délégué de la section de M-M

Adresses utiles :

Secrétaire : Karine LEPAGE, 52 rue Charles Martel, 54250 Champigneulles
Trésorier : Claude LAVICKA, 10 rue Maréchal NEY, 54140 Jarville-la-Malgrange
Président : Henri BAN, 1^{er} rue du Général Leclerc, 54122 Azerailles